



Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 28 – 24 mai 2019

Adjoint. e administratif.ve recherché. e

COMACO est à la recherche de la perle rare! En effet, nous sommes présentement à la recherche d'une personne pour pourvoir ce poste. Vous trouverez tous les détails concernant le poste dans le document en *pièce jointe*.

Actualités

Les aînés préoccupés par le système de santé

C'est le titre d'un [article](#) paru le 22 mai dernier sur le site *JournaldeMontréal.com*. Environ 58 % des Canadiens pensent qu'ils devront reporter leur départ à la retraite pour pouvoir payer leurs soins de santé, c'est ce que révèle un sondage de la firme Ipsos pour le compte de l'Association médicale canadienne (AMC). Selon le sondage, sept Canadiens sur dix (70 %) pensent que si des mesures ne sont pas prises, ils devront payer de leur poche pour recevoir des services de santé à l'avenir. Ces craintes sur les soins de santé découlent du vieillissement de la population. En effet, selon Statistique Canada, le nombre d'aînés devrait dépasser le nombre d'enfants de 14 ans et moins pour la toute première fois au Canada d'ici 2021. L'étude révèle que les Canadiens de 55 ans et plus sont plus enclins à dire qu'ils voteront pour le parti qui a le meilleur plan pour l'avenir des soins de santé. Sept répondants sur 10 (69 %) pensent que le gouvernement fédéral doit accorder un nouveau financement pour aider les provinces à couvrir les coûts des soins de santé. Pour 38 % des Canadiens interrogés, un régime fédéral d'assurance-médicaments est considéré comme la principale politique qui améliorerait le système de santé. Selon l'AMC, en 2018, les aînés et leurs proches aidants ont dû dépenser directement plus de 9 milliards \$ en soins.

Les crédits d'impôt pour aînés sont inadéquats, selon l'IRIS

C'est le titre d'un [article](#) paru le 22 mai 2019 sur le site *JournaldeMontreal.com*. Même si les aînés utilisent de plus en plus de crédits d'impôt au Québec, ces outils fiscaux sont

« inadéquats aux enjeux de société », estime l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) dans une étude publiée aujourd'hui. Pour Guillaume Hébert, chercheur à l'IRIS et auteur de l'étude, le gouvernement québécois a trop souvent recours à des outils fiscaux et les crédits d'impôt sont devenus « un automatisme » pour répondre à n'importe quel problème. L'étude prend pour exemple le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés, qui a explosé de 162,3 % en 10 ans, « alors que les besoins dans ce domaine sont criants en raison des dépenses publiques insuffisantes ». Même constat du côté du crédit d'impôt pour frais médicaux, dont l'utilisation a augmenté de 84 % sur la même période. L'IRIS constate également que certains crédits sont peu utilisés et méconnus. C'est notamment le cas du crédit d'impôt pour activités des aînés, qui vise à briser l'isolement, mais qui alloue un montant maximal de 40 \$. Par l'entremise de son étude, l'IRIS invite les gouvernements à entamer « une profonde réflexion » sur l'utilisation de ce type de dépenses fiscales.

Formation/colloque/mémoire

Risque plus élevé de démence pour les aînés qui subissent une commotion cérébrale

C'est le titre d'un [article](#) publié le 20 mai 2019 sur le site *TVANouvelles.ca*. Les aînés qui subissent une commotion cérébrale ont davantage de risque de développer la démence, selon une étude effectuée par des chercheurs à Toronto. Publiée dans la revue scientifique « JAMA Neurology », cette recherche montre qu'en moyenne, un Ontarien sur six âgé de plus de 65 ans a été diagnostiqué pour de la démence quatre ans après avoir subi une commotion cérébrale. Ce taux est le double de la population du même âge. Cette étude révèle que les patients ayant subi une commotion ont moins de chance de développer de la démence s'ils ont pris dans les trois mois suivants des statines, utilisés dans des médicaments pour réduire le cholestérol. Ceux en ayant pris avaient 13 % moins de chance de développer de la démence. Cette étude s'ajoute à d'autres qui ont établi un lien entre les commotions cérébrales et la démence. Même si les liens de cause à effet n'ont pas été clairement établis, certains estiment que les commotions pourraient accélérer le vieillissement du cerveau, ainsi que l'accumulation des protéines néfastes qui endommagent les neurones.

Détresse suicidaire chez les aidants naturels

C'est le titre d'un [article](#) paru le 20 mai 2019 sur le site *LeSoleil.com*. Les aidants naturels vivent de la détresse, c'est bien connu, en particulier ceux qui aident un proche ayant des troubles cognitifs. Ce qui est moins connu, c'est que certains de ces aidants finissent par songer au suicide. C'est une doctorante de 4e année en psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Audrey Teasdale-Dubé, qui a eu l'idée de se pencher sur la question. Ce sujet d'étude, une première pour le Canada, lui est venu lorsqu'elle a travaillé pour la ligne d'écoute de Prévention Suicide. La candidate au doctorat en psychologie a pu dénicher six participants, trois hommes et trois femmes, pour cette

étude. Tous étaient les aidants naturels d'un proche, majoritairement d'un conjoint, mais aussi d'un parent ou d'un enfant ayant des troubles neurocognitifs. Tous avaient songé au suicide. Audrey Teasdale-Dubé voulait savoir pourquoi. Mieux comprendre cette émotion extrême pourra éventuellement permettre de mieux aider ceux qui aident. Il est ressorti de ces participants qu'ils vivent tous beaucoup de conflits familiaux et qu'ils se sentent seuls. Certains encaissent des reproches face à la manière dont ils prodiguent de l'attention et des soins à la personne aidée. Parfois, ça peut survenir lorsque l'aidant naturel prend un répit. Pour plusieurs, l'idée de placer la personne aidée dans un CHSLD est une décision très difficile à prendre, explique la candidate en psychologie. Le placement de la personne est parfois perçu comme un soulagement, mais il existe des aidants naturels qui se sentiront coupables de le faire, constate la chercheuse.

Les conditions de vie des aînés immigrants

(Source : Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)
Qui sont les aînés immigrants montréalais? Leurs conditions de vie sont-elles plus ou moins favorables par rapport aux aînés nés au Canada? Existe-t-il des écarts selon la période d'arrivée? Ce feuillet, une production conjointe de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) et de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM), présente les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population de 65 ans et plus née à l'extérieur du Canada, et propose des pistes de réflexion afin de faciliter la participation sociale de ce groupe. Pour consulter le document, cliquez [ici](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Répertoire des ressources en hébergement et en logement social

Le **Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)** vient de lancer une nouvelle édition de son *Répertoire des ressources en hébergement et en logement social*. Composé de 3 sections (hébergement d'urgence, hébergement et logement social avec soutien communautaire), ce répertoire est un outil précieux de référencement, mais aussi de mise en valeur de la diversité des réponses apportées par les groupes communautaires afin de permettre à des personnes d'éviter la rue ou d'en sortir, durablement. Vous pouvez vous procurer une copie du document au coût de 10 \$ en cliquant [ici](#).

Répertoire des ressources en santé mentale du Grand Montréal : 11^e édition

L'**Association canadienne pour la santé mentale de Montréal (ACSM-Montréal)** offre désormais gratuitement son *Répertoire des ressources en santé mentale du Grand Montréal - 11^e édition*, publié en 2015. Cette édition comporte cinq grandes

sections accompagnées de nombreux index facilitant la consultation. Elle présente un relevé aussi exhaustif que possible des groupes communautaires tels que les groupes d'entraide, de défense des droits, les associations de parents et d'utilisateurs de services, les centres de crise ainsi que les services de répit, d'hébergement et de logement. Pour toute information, communiquez avec Annik Léveillé à l'adresse suivante : a.leveille@acsmmontreal.qc.ca.

Offres d'emploi ci-jointes.

Version imprimable ci-jointe.